



VICHYCOMMUNAUTÉ

MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Le Président de Vichy Communauté informe que le document ci-après est consultable à compter du 6 juillet 2022 au siège de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté, 9 place Charles de Gaulle à Vichy, et de ses communes membres durant les horaires habituels d'ouverture des services :

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° 2022-02

Date d'affichage : le 4 juillet 2022